



Alternatives en vente directe suite à la fermeture des marchés

Des solutions sont expérimentées afin de développer les points d'approvisionnement alimentaire suite à la fermeture de nombreux marchés et l'interruption de la restauration collective. N'hésitez pas à les reproduire et à nous faire remonter les vôtres. Voici les principaux types d'alternatives recensées à ce jour, il est à chaque fois précisé le statut juridique de cette initiative :

- **Épiceries ambulantes :**
Statut juridique : en attente de sécurisation réglementaire par le ministère de l'agriculture
- **Développer la vente directe sur les fermes en regroupant les produits de plusieurs fermes.**
Statut juridique : autorisé sans dérogation préfectorale si seul le/la producteur.trice de la ferme regroupe les produits des autres paysan.ne.s et les commercialise
- **Marchés à la ferme : regrouper les produits de plusieurs fermes en organisant un marché à la ferme, où chaque producteur commercialise ses produits comme sur un marché.**
Statut juridique : a priori soumis à dérogation préfectorale car considéré comme un marché, une demande de sécurisation réglementaire a été faite auprès du ministère de l'agriculture
- **Se rapprocher des plateformes de vente en ligne**

De nombreuses plateformes de vente en ligne existent. Certaines d'entre elles travaillent à l'intégration de nouveaux producteurs dans l'urgence. Nous vous encourageons à consulter le document récapitulatif ci-dessous.

[Consulter le document spécifique sur les plateformes en ligne](#)

Statut juridique : autorisé sans dérogation

- **Encourager les producteurs à mettre en place des groupements d'achat par village ou par quartier.**
Par exemple en distribuant dans les boîtes aux lettres les numéros des producteurs pour passer les commandes et en groupant les livraisons.
Statut juridique : les livraisons chez des particuliers sont autorisées sans dérogation

- **Mise en lien des producteurs en manque de débouchés et des consommateurs par les réseaux sociaux et les sites internet**
Statut juridique : autorisé sans dérogation
- **Mettre un stand seul devant un magasin, petit commerçant ou parking privé de grande surface**
D'ordinaire, ce type de commercialisation est souvent pratiqué par les ostréiculteurs. Il nécessite l'accord du commerçant. Nous n'avons pas encore validé la possibilité de recourir à cette option.
Statut juridique : la préfecture du Morbihan a confirmé que c'est autorisé sans dérogation, un stand seul n'étant pas un marché. Nous sommes en attente d'une sécurisation harmonisée au niveau national
- **Créer une AMAP. Pour ça, vous pouvez vous reporter au site internet du Miramap : <http://miramap.org/-Les-AMAP-.html>**
Statut juridique : les AMAP peuvent poursuivre leur activité normalement en respectant les mesures barrières. C'est en tout cas ce qu'a confirmé la préfecture d'Auvergne Rhône-Alpes

Initiatives menées par ou avec les collectivités

Localité	Initiative
30 - Gard	Un outil collaboratif de cartographie des circuits courts a été mis en place par le Civam du Gard, avec le soutien du département
Occitanie	La région Occitanie a lancé une cartographie en ligne pour les producteurs et commerçants d'Occitanie qui sont en mesure de livrer les particuliers.
43 - Haute-Loire Puy-en-Velay	La mairie propose <ul style="list-style-type: none"> • aux producteurs de rejoindre une plateforme locale de vente en ligne qui va s'ouvrir plus librement aux agriculteurs, aux commerçants et entrepreneurs locaux. Les clients pourront passer commande en ligne et faire livrer gratuitement leurs achats à domicile dans les 72 communes de l'agglomération ponote ou bien les recevoir par colis postal • aux producteurs locaux qui ont de la marchandise périssable de s'installer à tour de rôle sur quatre places de la ville. « Chaque matin, de 8h à 12h, du lundi au samedi, un producteur local de denrées alimentaires de la Haute-Loire, pourra s'installer seul sur une des quatre places du centre-ville qui ont été retenues. Les producteurs qui souhaitent s'installer doivent se faire inscrire, par téléphone, du lundi au vendredi entre 9h - 12h et 14h - 17h, auprès de la Police municipale <p>Voir ce qu'en dit la presse locale</p>
53 - Mayenne	La ville de Château Gontier sur Mayenne instaure des points de vente isolés pour les producteurs locaux. "Les commerçants seront isolés pour éviter le regroupement des consommateurs", explique la municipalité dans un communiqué. Voir article .
49 - Angers	La ville d'Angers a lancé l'opération « Angers, adopte ton maraîcher » pour rechercher des commerçants angevins acceptant de mettre leur local à disposition, quelques heures par semaine, afin d'accueillir les producteurs locaux, habituellement présents sur les marchés de la ville.

Solidarité avec les personnes précaires et vulnérables	
67 - Bas-Rhin Haguenau	Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en lien volontaires bénévoles et personnes vulnérables pour faire des achats de première nécessité. Voir ce qu'en dit la presse locale
26 - Drôme Crest	Achat de produits alimentaires par un agent municipal (au Casino), qui va les livrer aux personnes vulnérables Plus d'informations sur le site de la mairie
34 - Hérault Montpellier	Mise à disposition d'associations d'aide alimentaire d'un lieu de stockage pour la préparation de paniers alimentaires à destination des publics précaires de la ville + 4 camions avec chauffeurs mobilisés pour la distribution
35 - Ille-et-Vilaine Rennes	Mobilisation de la cuisine centrale pour la préparation de repas à destination des personnes âgées accueillies en EHPAD, des réfugiés et des sans abris du territoire

Initiatives menées par les producteurs ou associations

Localité	Initiative
Épiceries ambulantes	
11 - Aude	La Confédération paysanne de l'Aude expérimente la mise en place d'une épicerie ambulante. Voir les détails
Livraison à domicile, commandes groupées, outils de recensement	
34 - Hérault	Les associations d'InPact 34 se sont organisées pour proposer un "lieu de distribution de commandes". Les producteurs intéressés peuvent référencer leurs produits ici . Ces produits seront ensuite mis en ligne sur le site: http://solalim.civam-occitanie.fr/ par les équipes d'InPact 37, et les consommateurs pourront ainsi pré-commander les produits. Pour tous renseignements complémentaires : solalim@civam-occitanie.fr
59 - Nord Hauts-de-France	Collectif de producteurs qui propose la livraison de paniers de légumes, œufs, pain bio... dans 4 points relais ou à domicile pour des commandes supérieures à 15 €. Plus d'infos ici
61 - Orne Bellême, Mortagne- au-Perche Saint- Julien-sur-Sarthe	L'association Bien Mieux (à la base association sur l'économie circulaire) s'associe avec les producteurs, les agriculteurs et les restaurateurs du Perche, pour lancer un service de livraison à domicile de paniers de produits fermiers. Mise en place d'une plateforme en ligne de commande de paniers, paiement en ligne via Panier Local. Commandes livrées à domicile. http://www.paniersperches.fr/
83 - Var 42 - Loire	L'utilisation de tableur en ligne semble efficace pour recenser les besoins des consommateurs, les produits à écouler des producteurs, et organiser des

	<p>commandes groupées. La Confédération paysanne du Var et de la Loire ont mis en place de tels outils.</p> <p>Nous pouvons vous les partager sur demande.</p>
09 - Ariège 31 - Haute-Garonne	<p>Le CIVAM Bio 09, ERABLES 31 et les Confédérations Paysannes 09 et 31 ont mis en place un outil d'accompagnement des producteurs pour les aider à écouler les productions. A partir de cet état des lieux des produits, les 4 structures feront une synthèse et en concertation avec les producteurs bloqués, rechercheront de nouveaux débouchés afin d'éviter toute perte et d'assurer la la sécurité alimentaire des citoyens dans le respect stricte des règles sanitaires.</p>
54 - Meurthe-et-Moselle Vandoeuvre	<p>Suite à interdiction du marché de plein vent, « Le marché Bio et Local de Vandoeuvre se délocalise sous forme de drive au Parking du magasin de l'Eau Vive à Vandoeuvre »</p> <p>Organisé par un collectif de producteurs bio appuyés par Bio en Grand Est, l'ensemble des commandes devront être passées par mail, par téléphone – SMS ou par internet.</p> <p>France 3 région recense les points de livraison mis en place.</p>
Région PACA	<p>Une réflexion en cours pour permettre aux producteurs d'utiliser les outils logistiques de la plateforme SCIC Agribio Provence (restoco), dont l'activité est à l'arrêt : outil Panier Local + camion frigo + préparatrice de commande</p> <p>Dans les outils logistiques il y a 2 packs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Panier local seul : peut être mis à disposition pour le Var et éventuellement la région (sud = PACA) mais la logistique de distribution est assurée par les producteurs eux-mêmes ; • Panier local + un camion frigo + une Préparatrice de commande: valable uniquement pour le Var et l'est des Bouches-du-Rhône. La Gérante de la SCIC, qui est au courant attend la validation du conseil coopératif.
25 - Ornans	<p>Création d'un réseau local de distribution de produits locaux habituellement vendus sur le marché, via notamment la création d'un site de commande en ligne. Initiative portée par des producteurs de la vallée d'Ornans, des citoyens volontaires, l'association « Au marché d'Ornans » et un supermarché local qui met à disposition sa logistique et ses entrepôts réfrigérés qui servent de points de dépôt et retrait des commandes. Le tout en lien avec la cellule de crise de la mairie d'Ornans.</p>
Mise en relation producteurs/consommateurs	
Région Centre Val-de-Loire	<ul style="list-style-type: none"> • BioCentre a référencé les producteurs proches de chez vous sur cette carte interactive, voir aussi la liste des contacts des producteurs. • InPact Centre diffuse sur Facebook les initiatives collectives de producteurs en vente directe pour les faire connaître aux consommateurs. Voir leur page facebook • Le site « A table » vous permet de trouver les producteurs bio locaux en Touraine • France 3 région référence les marchés restés ouverts
24 - Dordogne	<p>Les producteurs bio de Dordogne s'organisent en lien avec des citoyens et des collectivités territoriales. Agrobio Périgord et ses partenaires (Manger Bio</p>

	<p>Périgord, Cagette.Net...) ont accompagné la création de point de vente directe sur tout le territoire.</p> <p>En quelques jours, + de 110 points de vente directe ont été organisés et/ou recensés, dont plus d'une quarantaine créées suite à la crise du Covid 19.</p> <p>La plateforme interactive est sur le site : https://agrobioperigord.gogocarto.fr/</p> <p>Cette plateforme est complémentaire à celle de la Région Nouvelle Aquitaine et des Chambres consulaires portant sur de la livraison et que nous alimentons en parallèle.</p>
69 - Rhône	<p>Utilisation des réseaux sociaux : Dans le Rhône, un producteur se retrouvant avec 35 000 pots de yaourt non livrés en restauration collective, car fermée, a réussi à écouler sa production en faisant appel aux réseaux sociaux. L'expérience italienne montre que de nombreux circuits nouveaux ont pu émerger ainsi. Nous encourageons les producteurs à se regrouper pour lancer des appels sur les réseaux sociaux.</p>
12 - Aveyron	<p>Distribution dans les boîtes aux lettres du village des numéros des paysan.nes et groupement des commandes pour faire une seule livraison. Cette démarche est expérimentée par des paysan.nes de l'Aveyron, en lien avec les petits commerçants locaux (boulangers etc.)</p> <p>Toujours dans l'Aveyron, des paysans et consommateurs ont mis en place une adresse mail pour commander des paniers à venir retirer le vendredi à la salle des fêtes de Saint-Affrique : leslococonfines@protonmail.com</p>
46- Lot	<p>Newsletter auprès de tous les contacts facebook de Bio46 pour mettre en avant l'offre bio locale</p>
13 - Bouches-du-Rhône	<p>La carte des Bouches-du-Rhône créée par l'ADEAR 13 recense les producteurs qui cherchent à écouler leur production et les lieux de distribution (Paniers Marseillais, Épiceries paysannes, Magasins de producteurs...)</p>